

PLAN DIRECTEUR RADIO-ONCOLOGIE

Le plan directeur de l'examen est un outil de référence pour les candidats se présentant aux examens d'admission de l'Ordre. Il a été bâti en référence aux profils d'entrée à la profession pour la technologie de radio-oncologie.

Niveau taxonomique des questions de l'examen		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Application des connaissances</i> • <i>Pensée critique</i> • <i>Jugement</i> 		
Présentation des questions		
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Entre 70 et 80% sous forme de mises en situation</i> • <i>Entre 20 et 30% sans lien avec une mise en situation</i> 		
Structure de l'examen		
Longueur de l'examen :		AM : 7h50 à 11h15
<i>L'examen est composé de 2 portions et se déroule en une seule journée. Une portion est faite en AM et une portion est faite en PM</i>		PM : 12h15 à 15h40
Forme d'évaluation	<i>Nombre de questions par mise en situation</i>	Entre 3 à 7
	<i>Nombre total de questions</i>	150
	<i>Pondération</i>	1
	<i>Type de questions</i>	Choix multiples
Catégorie de compétence et pondération des questions dans l'examen		
Module	Catégorie de compétence	% de questions dans l'examen
A	Exercer la profession	10 à 15 %
B	Respecter les principes de santé et de sécurité	4 à 9 %
C	Effectuer le contrôle de la qualité	2 à 4 %
D	Prendre en charge le patient	11 à 19 %
E	Appliquer les connaissances liées aux systèmes humains et aux principes d'oncologie clinique	10 à 15 %
F	Effectuer la planification	11 à 17 %
G	Effectuer la dosimétrie	8 à 13 %
I	Effectuer le traitement de radiothérapie externe	15 à 18 %
J	Appliquer les connaissances liées à la curiethérapie	2 à 4 %